

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 64 (1972)
Heft: 1

Artikel: Une profession trop rare en Suisse : médecin d'usine
Autor: Métral, Nicole
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385650>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une profession trop rare en Suisse: médecin d'usine

(Propos recueillis par Nicole Métral, pour l'*Efficient*. Octobre 1971.)

Moins de vingt médecins d'usine pour plus de 13 000 entreprises: ces chiffres consternants dénoncent l'indéniable retard social de la Suisse à une époque où des pays comme la Suède, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, la France, l'URSS et les Etats-Unis ont pris conscience depuis plusieurs dizaines d'années du problème fondamental de la médecine préventive et ont introduit de façon systématique la surveillance médicale des usines.

En Suisse, on est acquis à l'idée que la protection des travailleurs est indispensable et qu'elle fait partie d'une organisation scientifique et humaine du travail; on n'a pourtant pas encore systématisé des examens périodiques pour les travailleurs employant des matières toxiques (sauf pour des cas très rares concernant la silicose) et l'on persiste à considérer le médecin du travail comme un intrus au sein d'une entreprise.

Peut-être le rôle du médecin d'usine n'a-t-il pas encore été bien compris et n'a-t-on pas réalisé qu'il sert, à longue échéance, les avantages de tous: ouvriers et patrons.

Le canton de Vaud, par exemple, ne compte que deux médecins du travail rattachés à une entreprise, dont une femme, le Dr Denise Leresche, attachée depuis trois ans à Bobst et Fils SA, qui compte 2000 travailleurs.

Forte d'une expérience de dix ans, elle nous déclare:

- comme médecin de campagne à Vers-chez-les-Blanc, j'étais sans arrêt sur la brèche. La dernière de mes trois enfants est presque née dans mon cabinet de travail. Je ne pouvais plus faire face à toutes mes obligations. J'ai vu une annonce demandant un médecin du travail à mi-temps. J'ai proposé ma candidature, elle fut acceptée.
- Parmi d'autres candidats masculins?
- Oui, je n'ai pas été l'objet de discrimination.
- En quoi consiste votre profession?
- Notre travail joue un rôle primordial en santé publique puisqu'il touche la plus grande partie des êtres humains dans un environnement où ils passent un tiers de leur existence.
Il consiste en un dépistage, une protection contre les risques de maladies professionnelles et les risques d'accidents de travail dont 80% sont dûs à des causes humaines et non matérielles. Le

médecin d'usine doit éviter les usures prématuées dues au surmenage et trouver à l'ouvrier un poste de travail qui utilise ses qualités d'être humain et non pas seulement ses qualités professionnelles. Il doit être disponible à n'importe quelle heure de la journée pour celui qui a besoin de lui parler d'un problème personnel d'ordre psycho-physique.

Il ne traite pas les malades. Il les oriente vers leur médecin habituel chaque fois que c'est nécessaire.

Il essaie d'améliorer les conditions de travail pour diminuer la fatigue des ouvriers.

Il fait les visites d'embauche pour contrôler si les aptitudes de l'ouvrier engagé conviennent à son futur travail.

- Comment tout cela se traduit-il dans la pratique de tous les jours?
- Pendant deux heures, chaque matin, je contrôle les ouvriers de tous les ateliers. Tous passent une fois ou l'autre dans l'année dans mon cabinet. L'heure suivante est consacrée aux visites. N'importe qui peut venir pour une consultation. Un jour par semaine est réservé à la vérification de l'état des ateliers en compagnie d'un ingénieur de sécurité.
- Exercez-vous un contrôle sur l'absentéisme?
- Non, en aucun cas. Je me borne à faire passer une visite médicale aux ouvriers après leur maladie.
- Arrivez-vous à rester toujours neutre?
- Je n'aime pas ce terme. Il est très difficile de le rester au milieu d'intérêts divergents. J'essaie, quand il y a conflit, d'analyser la situation et de l'expliquer aux parties en cause, en respectant le secret médical. Bien souvent je me sens impuissante. C'est le cas, par exemple, au sujet de la diminution des heures de travail que je préconise. Pour une fois les patrons et les ouvriers sont d'accord: les uns craignent que leur rythme de production diminue, les autres veulent travailler pour gagner plus. Les uns et les autres ne comprennent pas que c'est dans l'intérêt de l'ouvrier et de l'employeur que je souhaite un horaire moins chargé. La production immédiate en serait peut-être ralentie, mais cette mesure serait rentable à longue échéance, car elle ménagerait les employés. Ces derniers ne paieraient pas de leur santé, à 50 ans, les efforts qu'ils ont fournis à 30 ans. Il faut parfois être très ferme dans ce métier.
- Comment devient-on médecin du travail?
- Cette spécialisation n'est pas encore reconnue officiellement en Suisse. Aucune formation précise n'est prévue. Elle n'attire pas

encore beaucoup de médecins, car c'est un rôle assez ingrat et pas forcément très lucratif.

Le Groupement romand d'hygiène industrielle et de médecine du travail, fondé en 1954, donne quelques cours par an aux étudiants en médecine que cela intéresse et un département a été créé à la Faculté de médecine de Lausanne, concernant la médecine du travail.

La voie est ainsi ouverte pour qu'en Suisse la médecine du travail devienne une réalité.

Bibliographie

L'enquête par questionnaire – Manuel à l'usage du praticien.

Editions de l'Institut de Sociologie, Université Libre de Bruxelles, Parc Léopold, 1040 Bruxelles.

L'auteur: Claude Javeau, ingénieur commercial diplômé de l'Ecole de commerce Solvay de l'Université libre de Bruxelles, est chargé de recherche au Centre d'étude des problèmes sociaux et professionnels de la technique lié à l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles. Il est également professeur à l'Institut d'études sociales de l'Etat à Ixelles, où il est chargé des cours de méthodologie statistique et de méthodologie des enquêtes sociologiques. A l'Université, il collabore avec le professeur Henri Janne à l'animation des séminaires de questions approfondies de sociologie à la Faculté des sciences sociales, politiques et économiques. Il participe aussi à l'enseignement de la méthodologie des enquêtes dans le cadre des cours de sociologie du travail du professeur Arthur Doucy.

Il a publié en 1970, aux Editions de l'Institut de sociologie, «Les vingt-quatre heures du Belge», et «Essai sur la réforme administrative des écoles». Outre les problèmes de la sociologie du temps et de la culture contemporaine, Claude Javeau a publié de nombreux articles consacrés à la sociologie de l'enseignement, aux loisirs, à l'éducation populaire, à la méthodologie sociologique, etc.

Le sujet: L'expérience de l'enseignement des méthodes de recherche en sciences sociales ainsi que des contacts avec de nombreux jeunes chercheurs ont convaincu l'auteur de la nécessité de mettre à la disposition des sociologues amenés à réaliser des enquêtes un ouvrage de consultation aisée, conçu principalement dans une optique pratique, qui semble faire défaut dans la bibliographie de langue française disponible sur le sujet. Il y passe en revue les diverses étapes de l'enquête par questionnaire, depuis la définition de l'objet jusqu'à la rédaction du rapport final, en passant par la confection du questionnaire, la codification des réponses, etc. En annexes, il a joint quelques codes types, et un rappel des principales notions statistiques, ce qui ne laissera pas d'apparaître fort utile à de nombreux chercheurs. Illustré de nombreux exemples, écrit dans un style simple et dépouillé, ce livre devrait apparaître comme le vade-mecum des faiseurs d'enquêtes, et devrait servir aussi bien à l'étudiant en sciences sociales, à l'apprenti travailleur social, qu'au praticien expérimenté.